

# Compte-rendu – Groupe Zones Herbeuses – Alsace Nature EMS

## Réunion du 09/01/2024

**Lieu :** Rue Adèle Riton

**Présents :**

- Anne-Claire Peter
- Valérie Lebois
- Christian Ledunois
- Arnaud de Coral
- Jean-Baptiste Goetz
- Alan Salazard
- Laura Castanier
- Nathan Wybo (rédacteur du CR)

### I. Objet de la réunion

- Auto-formation sur la brochure « Herbes folles et petites bêtes : 10 principes pour gérer les zones herbeuses »
- Travail sur l'argumentaire auprès des différents acteurs.
- Prochaines réunions et actions

### II. Auto-formation sur la brochure

[Valérie](#), Christian, Arnaud, Jean-Baptiste et Nathan présentent chacun une partie des 10 principes pour gérer les zones herbeuses.

Principaux points abordés :

- Les zones herbeuses ne sont pas des espaces perdus. Ils sont de grands réservoirs de biodiversité et zones nourricières et refuges pour de nombreuses espèces, particulièrement en hiver.
- Principaux facteurs de destruction : bétonisation, machinisme, biophobie et notion de « propre »
- La gestion écosystémique des zones herbeuses est : différenciée (pas partout), décalée (pas en même temps), et doit être intégrée dès les investissements et jusqu'à l'exportation des coupes.
- Ecopaturage top. Coupe > Broyage. Coupe plus haute possible. Exportation des coupes repoussée

### III. Argumentaire de gestion écosystémique

Discuter des bénéfices d'une gestion écosystémique : en plus d'apporter du sens.

- Gestion différenciée et décalée :
  - o Avantages économiques : moins de travail car moins d'espace à gérer.
  - o Avantages pour les utilisateurs : moins d'îlots de chaleur, variété de zones, c'est joli

- Avantages environnementaux : zones refuges pour la faune, infiltration d'eau, préservation des sols.
- Coupe plus haute :
  - Avantages économiques : moins d'entretien des machines (pierres, déchets...), moins d'essence, plus rapide à couper, l'herbe repousse moins vite.
  - Avantages pour les utilisateurs : évite les pelouses jaunies, fleurs.
  - Avantages environnementaux : Sols et animaux préservés.
- Fauche plutôt que broyage :
  - Avantages économiques : mêmes que pour la coupe haute.
  - Avantages pour les utilisateurs : plus facile de couper plus haut.
  - Avantages environnementaux : animaux pas déchiquetés.
- Export des végétaux tardif :
  - Avantages économiques : moins de volume car les végétaux ont séché
  - Avantages environnementaux : Animaux et insectes ont pu partir.
- Bénéfices pour une entreprise :
  - Labels de gestion durable : LPO, Label biodiversité, tous unis pour la biodiversité

Combattre les préconceptions :

- notion de propre (pelouse uniforme) et pression sociale.
- biophobie (les grandes herbes héberges des nuisibles)
- coupe courte repousse moins vite
- pas moins de travail pour les gestionnaires

Difficultés :

- Préconceptions
- Différentes échelles : donneurs d'ordres et gestionnaires (avec différents degrés de qualification)
- Système et machines adaptés à la gestion actuelle des zones herbeuses.
- Faire revenir les gestionnaires pour l'exportation des végétaux / gestion mosaïque.
- Problématique de la végétation basse comme facteur d'aggravation des feux.

Points qui peuvent nous rendre optimistes :

- Zéro pesticides a changé la façon dont les gens voyaient la gestion des espaces verts.
- La mauvaise herbe n'existe plus.
- On voit de plus en plus d'initiatives de gestion différenciée.

#### **IV. Prochaine formation naturaliste sur les zones herbeuses**

A voir avec Laurence Cachera et trouver un probable intervenant. Date et heure à fixer avec l'intervenant.

Peut-être inviter la SCOP Espaces verts (principal paysagiste de l'espace européen des entreprises) pour la discussion.

## V. Elements complémentaires fournis par Valerie

**ZAEU** : Zone Atelier Environnementale Urbaine (<https://zaeu-strasbourg.eu/>)

Une « zone atelier » est un dispositif de recherche transdisciplinaire et interdisciplinaire sur les socio-écosystèmes à dimension régionale. Elle se focalise une unité fonctionnelle, ici sur un environnement urbain : l'Eurométropole de Strasbourg (EMS). Elle a pour objet l'étude et la compréhension des relations entre une société et son environnement, en lien avec les questions sociétales.

La ZAEU a été créée en 2011, labellisée par l'Institut écologie et environnement (INEE) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Elle est membre du réseau des zones ateliers (RZA).

Elle est composée de laboratoires de recherche et de services de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) qui travaillent en synergie pour élaborer une compréhension commune du milieu urbain et des solutions nécessaires à un développement durable (document de gouvernance).

La ZAEU a constitué 6 groupes de travail, dont le groupe « Nature en ville ».

Au sein de ce groupe figure le programme *Florilèges-prairies urbaines* dédié aux gestionnaires d'espaces verts vise à améliorer les connaissances de l'effet des pratiques de gestion sur la composition, la diversité et la dynamique de la végétation tout en sensibilisant les participant.e.s à la conservation de la biodiversité.

[Le programme Florilèges prairies \(suivis-espaces-verts.fr\)](http://suivis-espaces-verts.fr)

Parmi les projets financés par la ZAEU, deux projets sont en lien direct avec les zones herbeuses :

### - Vers un **observatoire environnemental des espaces herbacés urbains**

Porteuse du projet : MURATET Audrey (Laboratoire LIVE)

Objectif : Renseigner les aménageurs et les gestionnaires sur l'état fonctionnel des espaces de nature urbains, et les informer sur les influences bénéfiques, neutres ou nuisibles de leurs actions sur les capacités des espèces à croître, se maintenir et se reproduire

- **Observatoire des Espaces Herbacés Urbains (EVU)** – apport des images multispectrales aériennes et satellites à très haute résolution spatiale pour la caractérisation et le suivi de la biodiversité

Porteurs du projet : PUISSANT Anne, HERRAULT Pierre-Alexis, MURATET Audrey (Laboratoire LIVE)

Enjeux : Constituer des 'observables' pérennes dans le temps et révélateur des pratiques de gestion et des changements

## **VI. Préparation de la prochaine réunion**

Auto-formation :

Chacun peut préparer des questions sur la gestion des espaces, à la fois sur les bonnes pratiques et sur l'argumentaire face aux donneurs d'ordres et gestionnaires.

## **VII. Autres sujets abordés**

Jean-Baptiste veut contacter une société d'éco-pâturage pour discuter des situations où il se justifie et de l'argumentaire.

Questionnaire de prise de contact (voir précédent rapport) laissé de côté jusqu'à maintenant.

## **VIII. Prochains évènements**

Vendredi 16/02/2024 – 18h30 : Réunion du groupe Zones Herbeuses EMS.

09/03/2024 – 9-12h : Tour de l'espace européen des entreprises Rdv devant le restaurant Le Lac arrêt Londres - bus G. Sorties pour identifier les zones dont la gestion pourrait être améliorée / différenciée.